

# ACCORD ENTRE PÔLE EMPLOI ET 11 ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DU SECTEUR DES SERVICES À LA PERSONNE DE MAINE ET LOIRE

Des entreprises et associations des Services à la Personne et l'agence Pôle emploi d'Angers Europe s'unissent afin de répondre aux difficultés de recrutement du secteur.

## UN OBJECTIF CENTRAL : FAVORISER LES RECRUTEMENTS

Pôle emploi et 11 entreprises et associations des Services à la personne du Maine et Loire ont officialisé leur collaboration au travers d'un accord signé le 19 janvier par Sabrina Laloue, directrice de l'agence d'Angers Europe.

Les besoins en personnel des entreprises du secteur sont très importants et plusieurs métiers différents existent, chacun avec leurs spécificités.

Pour répondre à ces besoins, Pôle emploi a mis en place un dispositif en collaboration avec les employeurs pour faire converger, de manière simple et rapide, les candidatures vers les postes proposés. Les opportunités d'emploi sont nombreuses et variées (aide-ménagère, garde d'enfants, assistant auprès de personnes âgées, de personnes handicapées ou dépendantes, ...) et peuvent

correspondre à des personnes qui recherchent des temps partiels de vingt à trente heures en moyenne par semaine.

Beaucoup d'emplois sont accessibles à des personnes qui n'ont pas nécessairement une qualification dans le domaine.

## FLUIDIFIER L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'intérêt du partenariat entre les employeurs et Pôle emploi est de fluidifier l'accès à ces emplois. A cet effet, les personnes intéressées peuvent s'adresser à leur conseiller Pôle emploi ou appeler sur la ligne réservée à cette opération : 02 41 36 45 66.

Merci pour le relais de ces informations.



CONTACT PRESSE Pôle emploi:  
Caroline MORAULT  
T. 02 40 38 44 96  
caroline.morault@pole-emploi.fr

Retrouvez toute l'actualité  
de Pôle emploi sur :

@ pole-emploi.org

@poleemploi\_PDL